

À NOTER

Un ensemble commercial à Aumetz

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a autorisé, à Aumetz, la création d'un ensemble commercial de 17 341 m² de surface de vente comprenant un magasin Bricomarché-Bâtiment de 7 653 m², une galerie marchande regroupant 19 enseignes de 6 430 m² dont un supermarché Aldi, un ensemble de 4 bâtiments totalisant 3 970 m² de surface de vente ainsi qu'un magasin à l'enseigne Le Royaume du Pneu de 39 m² de surface de vente, par la SA Four Properties et la SA First Investments.

Ce projet a été autorisé par 9 voix pour, sur 9 votants.

Habitat et ameublement

Le lycée des métiers des arts de l'habitat et de l'ameublement Pierre-et-Marie-Curie, de Neufchâteau, dans les Vosges, ouvrira ses portes, demain, de 10 h à 17 h.

Les visiteurs pourront découvrir le dessin et la conception assistés par ordinateur, le pilotage de machines à bois à commande numérique, la maintenance des équipements industriels mais aussi le geste du sculpteur et du menuisier.

Contact : AFPIA Est-Nord, tél. : 03 29 06 60 60. Site : www.afpia-estnord.fr

Sauter en parachute

L'école française de parachutisme sportif de la Moselle, située à Doncourt-lès-Conflans, a rouvert ses portes. Les prochains stages auront lieu du 22 au 25 avril.

Le club propose le saut en automatique : la fin du stage théorique débouche sur le saut d'initiation ; le saut en tandem ; le tandem saute de l'avion à une altitude de 3 000 m et il faut compter trois minutes de préparation au sol avant de prendre le départ.

Renseignements, tél. : 03 87 06 15 65, 03 82 33 12 78 ou 06 08 89 18 56 ou sur place à Doncourt-lès-Conflans.

Prévention routière formation

L'association Prévention routière formation organise des stages de sensibilisation des conducteurs dans le cadre de la loi sur le permis à points.

Ces stages, d'une durée de deux jours, ont pour objectif de faire récupérer des points aux conducteurs. Le coût du stage est de 240€. Les prochains auront lieu les 18 et 19 avril à Metz et les 20 et 21 avril à Thionville.

Contact : La prévention routière, 10, avenue Leclerc-de-Hautecloque 57000 Metz. Tél. : 03 87 66 35 30.

Heures musicales d'Ebersmunster

Ebersmunster, entre Strasbourg et Colmar, près de Sélestat, est particulièrement connu pour ses Heures musicales. Elles se dérouleront d'abord en mai puis en juillet, dans la magnifique église abbatiale d'Ebersmunster, avec son merveilleux orgue Silbermann.

La programmation est toujours assurée par des ensembles de très grande renommée. Tous les concerts débiteront à 17 h.

Calendrier : 1^{er} mai : les Vêpres de Rachmaninov par le chœur des Trois-Frontières.

8 mai : l'organiste Bernard Chalté pour Mozart et Dvorak. 15 mai : l'orchestre de chambre de Luxembourg et la maîtrise de la cathédrale de Metz pour Haydn et Dvorak.

29 mai : Les Petits Chanteurs de Strasbourg et la maîtrise de l'Opéra National du Rhin pour des Motets (Monteverdi, Mendelssohn, Bruckner).

3 juillet : le Chœur de chambre de l'université de Heidelberg avec l'orchestre Tübingen pour la Symphonie n°2 de Mendelssohn.

10 juillet : Messe du couronnement de Mozart par l'ensemble musical de Fribourg. Pour tous renseignements, tél. : 03 88 85 78 32.

ENVIRONNEMENT

Des batraciens « enterrés vivants »

Dans le cadre d'un aménagement voulu par la municipalité russangeoise, des mares sont ensevelies, sans aucune attention pour la faune.

Si vous tendez l'oreille, vous percevez leur cri. Un son identique à celui de deux boules de pétanque qui s'entrechoquent. « Ce sont des péloïdes ponctués. Avec les crapauds calamites et les alytes accoucheurs, trois espèces cohabitent ici », assure Marie-Aude Poireau, en désignant les mares qui se sont formées sur l'ancien crasier de Russange. Inquiète d'en voir certaines remblayées à l'occasion de travaux débutés voilà une semaine, la présidente du collectif éco-citoyen Empreinte Positive a alerté la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de Lorraine. Qui a dépêché sur place, mardi, deux agents de l'Onema, autrement dit la police de l'eau.

Procès verbal et mise en demeure

Dans ce coin du Pays-Haut, autrefois exploité par la sidérurgie, les fonctionnaires d'Etat ont d'abord établi un constat. Dans un ballet incessant, des camions d'une entreprise déversent de la

terre, provenant vraisemblablement du Luxembourg voisin, sur l'ensemble du site. « Est-ce l'endroit approprié alors que des espèces protégées, des batraciens principalement, et quelques oiseaux sont en pleine période de reproduction ? Le comblement des mares détruit l'habitat d'animaux enterrés vivants », dénonce Patrice Muller pendant que son collègue, François Maimbourg, prévient par téléphone le gérant de la société. « Nous allons lui recommander de suspendre le chantier en lui rappelant la réglementation et en lui faisant prendre conscience des enjeux environnementaux. » En cas de refus, l'action de ces policiers peut aller jusqu'au procès verbal d'infraction et un arrêté de mise en demeure délivré par le préfet.

Joint par téléphone, Gilbert Kaiser parle, quant à lui, d'« une tempête dans un verre d'eau ! » Le maire de Russange explique qu'« une convention datant de 1991, et courant jusque 2011, permet la remise en état de l'endroit. Tout est parfaitement



La police de l'eau a constaté l'état des mares de l'ancien crasier de Russange. Photo Philippe NEU

légal ». L'élu, qui ambitionne d'y créer « un jardin d'agrément avec des chemins de promenade et des bancs, juste à côté de la salle Agora », reconnaît ne pas s'être

préoccupé des bêtes qui vivent là. « Je ne suis d'ailleurs pas persuadé que ces flaques seront encore là dans huit jours s'il ne pleut pas. Il s'agit de la suite d'un

aménagement. » Une façon de voir les choses dans un périmètre appelé à devenir... une Ecocité.

Virginie DEDOLA.

SOCIAL

Travailleurs revendicatifs



Cent vingt manifestants, des différents métiers concernés par l'appellation « travailleurs sociaux » : étaient présents, hier, devant la préfecture. Photo Maury GOLINI

Cent vingt agents présents devant la préfecture, sur les six cents du département. La mobilisation des travailleurs sociaux a pris de l'ampleur, hier à Metz. Les syndicats étaient tous sur le même pavé : CFDT-Collectivités territoriales et CFDT-Services sociaux, Snuas-FP/FSU, FO et Sud santé-sociaux.

Au cœur de cet enjeu ? Les négociations sur les salaires et les déroulements de carrière au sein de la fonction publique territoriale. Entamées en janvier, elles se poursuivent la semaine prochaine, à Paris. Le système doit être refondu pour 2014 au plus tard, afin d'harmoniser les carrières et les filières. Les grilles des fonctionnaires de catégorie C ont déjà été révisées, les négociations actuelles portent sur la catégorie B. Or, c'est là que le bât blesse.

Normalement, à bac + 3, on appartient à la catégorie A, la plus élevée. Sauf que les assistants sociaux ont bien une formation en trois ans post-bac, mais ne sont reconnus qu'à bac + 2. Et cette revendication, ils la portent depuis vingt ans !

Du coup, aujourd'hui, en pleine remise à plat des grilles,

alors qu'un décret est déjà dans les tuyaux, la mobilisation est importante. Elle s'impose d'autant plus que les infirmières, elles aussi à bac + 3, viennent d'obtenir satisfaction. Avec un bémol cependant : celles qui choisissent d'être reclassées en catégorie A doivent accepter de perdre la pénibilité et de ne plus partir à la retraite à 55 ans.

Manque de reconnaissance

Hier, les différentes catégories de travailleurs sociaux étaient représentées : assistants sociaux, conseillers familiaux, éducateurs spécialisés, auxiliaires en puériculture...

Mais l'enjeu dépasse les grilles et « le corporatisme », insiste Eric Florendi, délégué Sud. Pour lui, comme pour la plupart des manifestants d'hier, il s'agit d'exprimer un mal-être, une inquiétude face à un manque de reconnaissance sociale et des conditions de travail plus difficiles. « Les travailleurs sociaux, ce sont les pompiers du social », résume une représentante de FO. Une délégation a été reçue en préfecture.

O. J.

TOURISME

Premier gîte classé « de charme » à Metting



Pascal et Marie-Simone Bouttevin invitent les touristes à se ressourcer dans leur gîte, au son du murmure de l'eau. Photo RL

A côté d'une maison de caractère, datant de 1789, coule une source qui berce les vacanciers. D'où le nom, Fleur de Source, pour ce premier gîte classé « de charme » (trois épis), en Moselle, par les Gîtes de France. Ouvert depuis juin dernier, le havre de paix se trouve à Metting, près de Phalsbourg, et peut héberger jusqu'à cinq personnes. Authenticité, design et modernité font de la demeure de village un lieu où chacun se sent immédiatement chez soi. Les propriétaires Marie-Simone et Pascal Bouttevin ont méticuleusement restauré la maison et apporté un soin tout particulier à la qualité de la décoration intérieure.

LOISIRS

De l'Allemagne à la Pologne

L'Association des bénévoles du sport et de la culture organise un séjour à Dresden-Berlin du 25 avril au 1^{er} mai, dans les Dolomites du 28 mai au 3 juin, en Hongrie du 14 au 20 juin, en Pologne du 2 au 8 septembre.

Renseignements, tél. : 09 75 42 46 51. Courriel : wilhelm.robert@wanadoo.fr

POLITIQUE

Leroy dans le train des sénatoriales

Soulagé de « n'avoir plus le poids du match sur les épaules », Philippe Leroy anticipe déjà l'épreuve suivante : les sénatoriales de septembre. L'ex homme fort de la Moselle, rentré dans le rang comme conseiller général de Vic-Sur-Seille, veut se ménager une poire pour la soif. Pas question de lâcher le fauteuil qu'il détient depuis 2001 au Palais du Luxembourg. « Dès le mois de mai, je ferai mon tour de Moselle », a-t-il prévenu, hier, au club de la Presse de Metz. Une sorte d'avertissement à ceux qui le relégueraient trop vite au rang des outsiders. Nul doute qu'il fera de sa vice-présidence à l'économie au Département le principal levier de sa campagne. Et puis l'homme prépare une loi sur l'aménagement numérique, son dada : « La bataille ne sera gagnée que lorsque tous les Français disposeront de la fibre optique », plaide-t-il, en préconisant une déclinaison rapide des réseaux d'initiative publique.

La force des talents

Le temps d'une pause, il remet les enjeux en perspective. Le feu vert pour Vandières lui inspire toujours le même haut-le-cœur : « Une arnaque de 120 M€ qui ne générera pas un passage supplémentaire et ne convaincra pas les deux mille utilisateurs quotidiens



Le feu vert pour Vandières inspire toujours le même haut-le-cœur à Philippe Leroy. Photo Pascal BROCARD

de jongler avec les TER pour rejoindre leur TGV. » Tout aussi sceptique sur la métropolisation, il ironise en évoquant la fable de la grenouille et du bœuf : « Metz et Nancy ne formeront jamais une seule ville. Il nous faut réinventer des logiques de territoires sans singer Berlin, Bruxelles ou Paris. » L'intéressé croit davantage dans la force des talents : « Avignon ne doit pas son succès à un quelconque statut de métropole et le fait de fusionner des outils culturels n'offre aucune garantie de qualité. »

Sur le plan tactique, le candidat aux sénatoriales se pose « en UMP loyal », mais « conscient de

la nécessité de trouver des alliances ». Manière de revendiquer son passage de relais à Patrick Weiten. Indépendants de Moselle, à la tête de l'exécutif départemental. Lequel figurera bien en contrepartie sur sa liste pour les sénatoriales. Pas question, en revanche, de confirmer la présence en deuxième place de Nathalie Griesbeck (MoDem) : « Je ne sais pas encore comment sera composée la liste », minimise-t-il. Seule certitude, la proximité de la présidentielle fera de ce rendez-vous un enjeu politique majeur de la rentrée.

X. B.

Courrier

Pour nous écrire : Courrier service 57777 Metz cedex 9 service courrier@republicain-lorrain.fr

Nouvelle mesure

« Un enfant peut-il rouler à vélo sur les trottoirs ? »

N. P., Metz

Un décret n° 2010-1390 du 12 novembre 2010 portant diverses mesures de sécurité routière a été publié au Journal Officiel du 16 novembre. Ce texte s'adresse à la fois aux usagers de la rue (traversée des chaussées par les piétons, circulation de certains usagers des trottoirs) et à ceux de la route (conduite de motocyclette, véhicules débridés).

Son article 11 a modifié l'article R412-34 du Code de la Route qui stipule désormais que « Les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent utiliser les trottoirs ou accotements, sauf dispositions contraires prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons. »

Chanteur populaire

« Je me souviens d'un chanteur appelé Monty et de quelques bribes d'une ses chansons : «... Je viens chercher mes rêves, tous mes rêves, mes rêves d'enfant... ». Je voudrais savoir ce qu'est devenu ce chanteur. »

D. D., Tervilly



Monty, le 19 août 1965 sur la Côte d'Azur. ©Rue des Archives

Monty, de son véritable nom Jacques Bulostin, est un auteur-compositeur et interprète né dans le Cher en 1943.

Très jeune, il apprend le piano avant d'entrer au Conservatoire. A sa majorité, il s'inscrit aux Beaux-arts et réussit l'examen d'auteur-compositeur organisé par la SACEM. Il signe un contrat en 1963 avec Eddy Barclay et fait son entrée l'année suivante dans le hit-parade avec *Même si je suis fou*.

S'ensuivent les tubes *Un Verre de Whisky* et *Ce n'est pas vrai*. Il rejoint ainsi la bande de *Salut les Copains* dont l'animaire à la fin

de l'année 1966 l'émission éponyme sur Europe 1. Il se produit également sur scène à Paris, participe au Musico-rama à l'Olympia et écrit des textes pour une pléiade d'artistes dont Eric Charden, Stone, Dalida et Sheila.

En 1967 Monty crée la célèbre chanson *Rêves d'enfant*. Au cours des années 70, il devient le chanteur populaire incontournable avec les titres *C'est la fête au village* ou encore *Allez, les verts*.

Après une étape aux Etats-Unis où il devient producteur de musique, il réapparaît en France au début des années 80 et rejoint la bande des yéyés qui participe aux émissions dédiées aux années 60.

Un CD comprenant 24 titres de Monty a été édité en 2010. Sa dernière prestation télévisuelle remonte à novembre 2008 dans l'émission *Les Années Bonheur* de Patrick Sébastien.

Maîtrise d'œuvre

« Récemment, vous évoquiez l'Organisation Todt chargée de la construction de bases navales sur l'Atlantique. Quelle était cette organisation ? »

J.-P. R., Metz

L'Organisation Todt, plus connue par ses initiales O.T. a été créée par Hitler en 1938 pour orienter et encadrer les grands chantiers dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Maître d'œuvre du gouvernement du Reich, elle portait le nom de son responsable, le Dr Fritz Todt, ingénieur des Ponts et Chaussées.

A sa création, la main-d'œuvre était constituée d'Allemands auxquels s'ajoutèrent au cours du conflit, les prisonniers réquisitionnés dans les pays occupés par l'Allemagne. Les travaux entrepris tout au long de la guerre nécessitèrent plus d'un million de volontaires, travailleurs forcés et prisonniers de guerre.

Au début des hostilités, l'O.T. fut placée sous l'autorité de la Wehrmacht. Le personnel organisé en *Bautruppen* (détachements de construction) était contraint de porter l'uniforme. Ce qui n'était pas sans provoquer des dissensions entre l'O.T. qui se considérait comme une organisation civile dépendant du ministre de l'Armement et des Munitions et le commandement militaire. En 1942, Todt se tua dans un accident d'avion près de Rastenburg et l'architecte Albert Speer lui succéda.

De grands chantiers figurent à l'actif de cette organisation. La ligne Siegfried fut exécutée avant la guerre. Ce système fortifié, bien que n'ayant pas l'importance de la ligne Maginot, allait du Luxembourg à la frontière suisse.

A partir de 1940, les travaux s'orientèrent vers la réfection des voies ferrées, des aéroports endommagés, des ports de Dunkerque, Boulogne et Calais. Certaines troupes édifièrent cinq puissantes batteries d'artillerie lourde dans le Pas-de-Calais pendant que d'autres construisirent de gros abris pour sous-marins, à Lorient, Brest, Saint-Nazaire, puis en Norvège et en Allemagne.

L'organisation Todt étoffa ses services en créant notamment une police spéciale pour la protection de ses installations et un service de propagande qui publia le journal *Front Arbeiter*.

A partir de 1941, l'O.T. intervint sur le front russe pour réparer et adapter le réseau ferroviaire et routier. Le 13 août 1942, Hitler lui confia l'édification du mur de l'Atlantique, constitué de 15 000 blockhaus, sur les côtes des Pays-Bas, de Belgique et de France. Le chantier sera interrompu l'année suivante par les bombardements alliés. Parallèlement, elle réussit cependant à aménager une centaine de base de lancement de V1 dans le nord de la France et en Belgique. En 1943-1944, l'O.T. s'activa sur plusieurs fronts : la construction du mur de l'Est pour arrêter l'avancée de l'armée rouge, le renforcement des lignes fortifiées le long des frontières italiennes et françaises.

conseils diététiques

Yaourt

« Le yaourt, est acide. En consommer peut-il avoir pour conséquence une décalcification ? »

C. M., Metz

Non, bien sûr. L'acide lactique contenu dans le yaourt est un acide faible (pH5) donc moins acide que les sécrétions gastriques. L'acidité modérée du yaourt favorise la solubilisation du calcium alimentaire, donc son absorption digestive, et permet une meilleure calcification osseuse.

Cette réponse a été préparée en collaboration avec Corinne Hanesse, diététicienne D.E. et nutritionniste.